

RCS : BREST Code greffe : 2901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BREST atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1983 B 40007 Numéro SIREN : 326 519 253 Nom ou dénomination : A.L.G.
--

Ce dépôt a été enregistré le 22/11/2018 sous le numéro de dépôt 4638

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE BREST

150, rue Ernest HEMINGWAY
CS 61936 - 29219 BREST CEDEX 2
www.greffe-tc-brest.fr
Tel : 02 98 43 31 31

RECEPISSE DE DEPOT

GUEGUEN AVOCATS SELARL

100 rue du Leinster
BP 34119
44241 LA CHAPELLE S ERDRE CEDEX

V/REF :
N/REF : 83 B 40007 / 2018-B-4638

Le greffier du tribunal de commerce de Brest certifie qu'il a reçu le 22/11/2018,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 31/03/2018.

Concernant la société

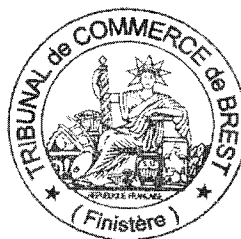
A.L.G.
Société à responsabilité limitée
Bel Air
29420 Plouénan

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2018-B-4638 le 22/11/2018

R.C.S. BREST 326 519 253 (83 B 40007)

Fait à BREST le 22/11/2018,

LE GREFFIER



Y. B.
B. B.

**CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL**

Dossier Financier**2018**

Dépot N°

B/4638

LE 22 NOV. 2018

RCS BREST

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/03/2018	Net au 31/03/2017
ACTIF				
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets, droit similaire	2 324	2 324		
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes/Immo.Incorp.				
Immobilisations corporelles				
Terrains	17 842	16 063	1 779	3 563
Constructions	462 618	378 550	84 068	114 525
Installations techniques, Mat. Outil.	409 896	377 956	31 941	39 787
Autres immobilisations corporelles	240 109	215 828	24 281	33 586
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes/Imm.Corp.				
Immobilisations financières (2)				
Participations évaluées				
Autres participations	11 333		11 333	11 333
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	51 831		51 831	51 831
Prêts				
Autres immobilisations financières	166 695		166 695	181 531
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 362 647	990 721	371 927	436 155
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières & approvisionnements	626		626	626
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	318 544		318 544	338 313
Avances et acomptes versés/com.				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	145 310	1 282	144 028	207 177
Autres créances	319 375		319 375	215 155
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	73 939		73 939	1 595
Charges constatées d'avance (3)	2 535		2 535	703
TOTAL ACTIF CIRCULANT	860 329	1 282	859 046	763 569
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de rembt obligations				
Ecart de conversion - Actif				
TOTAL ACTIF	2 222 976	992 003	1 230 973	1 199 724
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				



Bilan

	Net au 31/03/2018	Net au 31/03/2017
PASSIF		
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	46 000	46 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	18 365	18 365
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	4 600	4 600
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	10 458	10 458
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	139 588	52 250
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	219 011	131 673
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	158 794	244 734
Emprunts et dettes financières diverses (3)	18 390	483
Avances et commandes reçues sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	720 188	727 591
Dettes fiscales et sociales	101 069	94 558
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	13 521	684
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	1 011 962	1 068 051
Ecarts de conversion passif		
TOTAL PASSIF	1 230 973	1 199 724
(1) Dont à plus d'un an (a)	48 142	102 316
(1) Dont à moins d'un an (a)	963 820	965 735
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	56 285	77 120
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	du 01/04/17 au 31/03/18 12 mois	du 01/04/16 au 31/03/17 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises	6 386 109	6 121 716
Production vendue	75 208	67 491
Chiffre d'affaires net	6 461 317	6 189 207
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions et transferts de charges	13 532	2 455
Autres produits	1 631	1 539
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	6 476 480	6 193 201
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	5 389 947	5 078 252
Variation de stock	19 769	46 699
Achats de matières premières et autres appro.	8 919	5 973
Variation de stock (m.p.)		
Autres achats & charges externes	551 239	596 129
Impôts, taxes et versements assimilés	35 396	38 003
Salaires et Traitements	227 917	254 103
Charges sociales	52 745	63 458
Amortissements et provisions	53 286	63 172
Autres charges	5 563	2 573
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	6 344 780	6 148 362
RESULTAT D'EXPLOITATION	131 700	44 840
Quote parts de résultat sur opérations en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
De participation	41 705	37 656
Autres valeurs mobilières et créances de l'actif immo.	2 599	2 531
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur dépré., prov. et transferts de charges		
Différence positive de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mob. de plac.		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	44 304	40 187
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements., dépréciations et prov.		
Intérêts et charges assimilées	10 062	13 382
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mob. de plac.		
TOTAL CHARGES FINANCIERES	10 062	13 382
RESULTAT FINANCIER	34 242	26 805
RESULTAT COURANT avant impôts	165 942	71 645
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	118	2 518

Compte de résultat

	du 01/04/17 au 31/03/18 12 mois	du 01/04/16 au 31/03/17 12 mois
Sur opération en capital	8 076	70 367
Reprises sur prov. et dépré. et transferts de charges		
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	8 194	72 885
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	999	326
Sur opération en capital		91 917
Dotations aux amortissements., dépréciations et prov.		
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	999	92 243
RESULTAT EXCEPTIONNEL	7 196	-19 358
Participation des salariés		
Impôts sur les bénéfices	33 550	37
RESULTAT DE L'EXERCICE	139 588	52 250



Dossier Financier 2018

Période du 01/04/2017 au 31/03/2018

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL ALG

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2018, dont le total est de 1 230 973 Euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 139 588 Euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2017 au 31/03/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 30/04/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement ANC n°2015-06 du 23 novembre 2015 et le règlement ANC 2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Terrains et aménagements : 50 ans
- * Constructions : 10 à 30 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 30 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices



Règles et méthodes comptables

montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Conformément à l'avis CNC du 15 juin 2007, les frais liés à l'acquisition (droits de mutation, honoraires et frais d'actes) des titres de participation peuvent être incorporés au prix de revient de ces titres.

Dans ce cas, un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 14 679 Euro a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2017 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	au début d'exercice	Augmentation	Diminution	en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
- Frais d'établissement et de développement				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 324			2 324
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLE	2 324			2 324
Immobilisations corporelles				
- Terrains	17 842			17 842
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui	161 595			161 595
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	301 022			301 022
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	407 285	2 611		409 896
- Installations générales, agencements aménagements divers	234 335			234 335
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	5 774			5 774
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 127 854	2 611		1 130 465
Immobilisations financières				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	11 333			11 333
- Autres titres immobilisés	51 831			51 831
- Prêts et autres immobilisations financières	181 531		14 836	166 695
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	244 694		14 836	229 858
ACTIF IMMOBILISE	1 374 873	2 611	14 836	1 362 647

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		2 611		2 611
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		2 611		2 611
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			14 836	14 836
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice			14 836	14 836

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres autres que Capital	Quote-part du capital détenue	Résultats du dernier exercice clos
A. RENSEIGNEMENTS DETAILLES CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SCI BEL AIR 29420 PLOUENAN			99,09	
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
B. RENSEIGNEMENTS DETAILLES CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS (non reprises ci-dessus)				
- Autres filiales françaises				
- Autres filiales étrangères				
- Autres participations françaises				
- Autres participations étrangères				

Amortissements des immobilisations

Notes sur le bilan

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	A la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
- Frais d'établissement et de développement				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 324			2 324
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 324			2 324
Immobilisations corporelles				
- Terrains	14 279	1 784		16 063
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui	125 962	6 569		132 531
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	222 131	23 888		246 019
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	367 498	10 458		377 956
- Installations générales, agencements aménagements divers	201 280	9 086		210 365
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	5 244	219		5 463
- Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	936 393	52 004		988 397
ACTIF IMMOBILISE	938 717	52 004		990 721

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 633 914 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	166 695		166 695
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	145 310	145 310	
Autres	319 375	319 375	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	2 535	2 535	
TOTAL CREANCES	633 914	467 219	166 695
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Interets courus/creances diverses	2 790
Clients factures a etabli	480
Etat produits a recevoir	2 847
Associés, interets courus	2 599
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR	8 716

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 46 000,00 Euro décomposé en 2 300 titres d'une valeur nominale de 20,00 Euro.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	2 300	20,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	2 300	20,00

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 011 962 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an et 5 ans au plus	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 2 ans au maximum à l'origine	56 285	56 285		
- à plus de 2 ans à l'origine	102 509	54 367	48 142	
Emprunts et dettes financières divers	400	400		
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	720 188	720 188		
Dettes fiscales et sociales	101 069	101 069		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	31 511	31 511		
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES	1 011 962	963 820	48 142	
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice	64 975			

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fourn. factures non parvenues	185 423
Interet courus emprunt etebl credi	193
Interets courus a payer	1 485
Provision pour conges payes	28 498
Provision prime 13 eme mois	3 590
Charges sociales /conges payes	8 038
Etat charges a payer	34 296
Taxe d apprentissage	1 841
Cap format° profes. continue	262
Clients, avoirs a etabli	10 820
TOTAL CHARGES A PAYER	274 445

Différence d'évaluation sur éléments fongibles

	Au prix du bilan	Au prix du marché

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatees d avance	2 535		
TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	2 535		

Notes sur le compte de résultat

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/04/2008, la société SARL ALG est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SARL AJA, 29420 PLOUENAN.

Au titre de l'intégration fiscale, montant compris dans l'impôt sur les sociétés :

- Produits de l'exercice : 5 780 Euro

- Charges de l'exercice : 39 330 Euro



 Autres informations**Crédit d'impôt compétitivité et emploi**

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

A.L.G.
Société à responsabilité limitée au capital de 46 000 euros
Siège social : Lieudit "Bel Air" - 29420 PLOUENAN
326 519 253 RCS BREST

Dépot N° **B/4638**
LE **22 NOV. 2018**
R.C.S. BREST

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 28 SEPTEMBRE 2018

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2018

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2018 s'élevant à 139 588 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 139 588 euros

A titre de dividendes aux associé, soit environ 60,69 euros par part.

Compte-tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société sont de 79 423 euros.

Conformément à la législation en vigueur, le montant des dividendes distribués est ventilé ainsi qu'il suit :

Montant distribué	Ouvrant droit à abattement de 40 %	N'ouvrant pas droit à abattement de 40 %
139 588 €uros	139 588 €uros Soit environ 60,69 €uros par part sociale	Néant

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter du 1^{er} octobre 2018.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,
- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

L'Assemblée Générale reconnaît avoir été informée qu'en application de l'article L. 131-6 alinéa 3 du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par les associés qui ont le statut TNS dans la Société, leur conjoint ou le partenaire auquel ils sont liés par un pacte civil de solidarité ou leurs enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Montant distribué	Ouvrant droit à la réfaction de 40 % (selon législation en vigueur)	N'ouvrant pas droit à la réfaction de 40 % (selon législation en vigueur)
31 mars 2015	86 889 Euros	86 889 Euros	-----
31 mars 2016	120 000 Euros	120 000Euros	-----
31 mars 2017	52 250 Euros	52 250 Euros	-----

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme

La Gérance

Monsieur Erwan ABOMNES

